

## Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE  
Commune nouvelle



santé  
famille  
retraite  
services  
L'essentiel & plus encore

L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

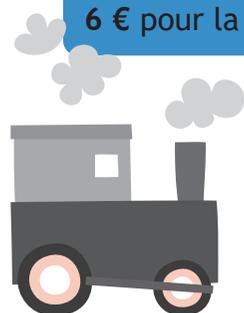
## Participation financière des familles

### NOUVEAUX TARIFS 2024

Quotient Familial	Tarif à l'heure	Repas
0 à 600 €	0.59 €	3.90 €
601 à 720 €	0.95 €	3.90 €
721 à 882 €	1.15 €	3.90 €
883 à 999 €	1.65 €	3.90 €
> 1000 €	1.81 €	3.90 €

### SUPPLÉMENT sortie

3 € pour la demi-journée  
6 € pour la journée



\* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement.

- **Compris** : le goûter.
- **Non compris** : l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9.50€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements auront lieu **le 15 du mois suivant**. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille).  
Il est également possible de payer par carte bancaire (à l'accueil), de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir à l'accueil des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé.

# ACCUEIL DE LOISIRS

## DE 7H15 À 18H30

### 4\* - 11 ANS

\*avoir  
4 ans  
en 2024

# Mercredis Janvier / février 2024

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent et au restaurant scolaire, route du cimetière, St André de la Marche



Inscriptions dès le lundi 11 décembre sur l'Espace famille

# 10, 17, 24, 31 JANVIER, 7, 14 et 21 février 2024

Les activités sont organisées pour permettre aux enfants, par groupes d'âges, d'aller à leur rythme et d'organiser leur journée selon leurs souhaits. Différentes **activités libres** sont à leur disposition (*jeux de construction comme legos, playmobil, plus plus, kapla, formes aimantées... dessins, jeux de société divers, jeux d'imitation*).

Un **temps calme** est proposé en début d'après-midi. Pour les plus jeunes qui ont l'habitude de dormir, il est bien de prévoir un duvet et un doudou. Entre 9h et 12 h puis entre 14h et 16h30, sont proposés des **ateliers** avec des activités selon le thème. Ce sont les enfants qui suggèrent les idées et qui choisissent ou non d'y participer.

**ATTENTION !**

**Nouvelle Année, nouvelle  
fiche sanitaire À remplir  
Sinon ACCÈS BLOQUÉ POUR  
réserver**

## Nouvelle Année, nouvelles destinations de voyage !

Dans un premier temps ce sera vers des contrées plutôt froides pour des activités hivernales puis découverte de d'autres lieux dépaysants.

Les **ouistitis** s'amuseront à la **montagne**, les **Zigougous** iront en **Laponie** puis en **Chine** tandis que les **Toubifris** parcourront divers coins de **l'Amérique** : le Canada, la Colombie et le Brésil.



### EN CAS D'ABSENCE :

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un **certificat médical** ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir **prévenir de l'absence de votre enfant** aux animateurs de St André (02 41 30 45 59) ou à l'Accueil du Centre Social (02 41 49 06 49 - [centresocialindigo@gmail.com](mailto:centresocialindigo@gmail.com)).

Le **Centre Social Indigo** est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.

### OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

**Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h.**

**Entre 7h40 et 18h**, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

Possibilité de partir entre 12h et 12h30 et retour pour l'après-midi entre 13h30 et 14h sauf jours de sortie (horaires spécifiés pour chaque sortie)

A renouveler en ce début d'année 2024 : adhésion (9.50€ année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant).